



HALTE AU MÉPRIS !

GRÈVE LE 24 JANVIER

SUPPRESSIONS DE POSTES ... 135 SUR L'ACADÉMIE !

L'an dernier en collège la Nièvre a perdu 13 postes sur la base d'une prévision de baisse du nombre de collégiens, à la rentrée 2018 le nombre de collégiens a augmenté mais les suppressions ont eu lieu, et cette année le rectorat veut à nouveau retirer 5 postes dans les collèges de la Nièvre.

En lycées et lycées professionnels, ce sont près de 20 postes qui sont annoncés à la suppression du fait de l'augmentation du ratio d'HSA et des réformes qui commencent à produire les premières suppressions de postes.

À tous les niveaux, c'est le taux d'encadrement qui va se réduire dégradant nos conditions de travail alors qu'il faut limiter la taille des classes pour pouvoir faire réussir tous les élèves !!

NON À LA RÉFORME DU LYCÉE !!

Menaces sur les postes qui ne font que commencer cette année, mais qui est déjà bien réelle pour les établissements qui perdent des classes du fait des tronc communs. Mise en concurrence des disciplines dans les spécialités, les options, les groupes à effectifs réduits qui sont financés sur les heures de marge insuffisantes. 25 épreuves de bac en remplace 12 : quelle simplification ? Un bac à valeur variable avec un système de choix pour les initiés : c'est plus d'inégalités !!

Cette journée de grève doit être une étape pour amplifier la lutte contre la réforme qui a lieu dans les lycées et qui se poursuivra dès le 26 janvier par une nouvelle manifestation des enseignants et des parents d'élèves.

STOP AU DÉCLASSEMENT ET AUX RECULS !!

20 % de pouvoir d'achat perdu depuis 2000.

Volonté d'imposer une seconde HSA dès la rentrée aux enseignants. Les Heures Supplémentaires ne sont pas une solution. C'est du travail en plus, mal payé et injustement attribué sans influence sur les retraites. **Il faut augmenter les salaires !!**

L'article 1 de la future loi « pour une école de la confiance » veut instituer une obligation de réserve qui donnerait un fondement à des **mesures disciplinaires** contre les personnels coupables de « faits portant atteinte à la réputation du Service public », expression floue permettant d'inclure des **critiques des politiques scolaires**. Refusons cette atteinte nos libertés publiques et signons la pétition FSU : <https://liberte-expression.fsu.fr/>

Tous en grève le 24 janvier !!

Manifestation à 10h00 à Nevers devant la DSDEN